

Quelles démarches et processus développer pour élaborer efficacement des politiques et instruments fonciers adaptés, reconnus et effectivement mis en œuvre par les acteurs dans les territoires ?

Quels enseignements de l'expérience de l'élaboration du Code Rural et de la Politique Foncière Rurale du Niger ?

Vincent BASSERIE et Issa OUSSEINI

Vincent Basserie est expert de SalvaTerra en politiques foncières rurales, chef de l'équipe de formulation de la Politique Foncière Rurale du Niger, actuellement assistant technique pour l'élaboration de la réforme foncière agricole guinéenne.

Issa Ousseini est enseignant-chercheur, Université AM de Niamey, Département de Géographie (actuellement en retraite), membre du comité scientifique du Code Rural, recherches focalisées sur la gestion conservatoire des ressources naturelles (eaux, sols, végétation), membre de l'équipe de formulation de la Politique Foncière Rurale du Niger.

Problématique. Comment le Niger a-t-il élaboré successivement pendant 25 ans de nombreux textes législatifs et réglementaires - le Code rural – mettant en place un mode original de gestion décentralisée et locale du foncier agro-pastoral ? Comment et dans quelles mesures a-t-il été possible d'élaborer consensuellement une réforme globale de ce système mis en œuvre depuis un quart de siècle ?

Expérience sur la base de laquelle l'analyse présentée s'est construite. Cette analyse se base (i) sur le fait que l'un des deux intervenants est membre du Comité scientifique du Code rural depuis 20 ans et (ii) que les deux intervenants sont les auteurs principaux de la Politique Foncière Rurale du Niger (PFRN) adoptée en septembre 2021.

Principaux résultats et conclusions de la communication. L'expérience du Code Rural du Niger a été conduite par une administration de mission rattachée au Ministère de l'Agriculture mais très inclusive des différents acteurs de la gouvernance foncière quant à ses activités. Deux axes stratégiques ont été menées concomitamment de façon assez réussie : i) l'édification institutionnelle des commissions foncières en charge de la gestion du foncier et des ressources naturelles et ii) le développement de l'arsenal législatif et réglementaire utile à leur action. Le système produit a une couverture quasi intégrale des différentes subdivisions territoriales du pays. Les différents outils de sécurisation, d'aménagement et de gestion du foncier et des ressources naturelles sont bien étoffés et rodés. Pour autant, des insuffisances dans le fonctionnement de l'offre de services soulignent les limites d'une évolution sans projections sur le long terme. Ce constat a commandé l'engagement du processus d'élaboration de la politique foncière rurale depuis 2018.



Processus d'élaboration des politiques foncières agropastorales

Élaborée dans le cadre d'une démarche participative et itérative, la PFRN a introduit des évolutions significatives du système de gouvernance foncière, au détriment des intérêts de certains acteurs, sur la base d'argumentations solides. Toutefois, un axe central - la création d'un domaine communautaire - destiné à mettre en place une gestion locale et multi-acteurs des ressources agro-pastorales partagées, s'est heurté à l'opposition des organisations d'éleveurs, pour lesquels il avait pourtant été pensé. D'autre part, les décideurs étatiques sont restés quelque peu insatisfaits des précautions formulées quant à la gestion des domaines public et privé de l'Etat, parce que perçues comme des freins aux investissements privés.

Mots clés

Politique Foncière Rurale

Démarches participatives

Ressources

partagées

Code Rural

République du Niger

